Au dehors

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **1 (1907-1908)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

se traînent miséreux des mioches à peine débarbouillés, de tous les âges, de toutes les grandeurs et qui témoignent d'une féconde ascendance, des plus petits s'ajoutant toujours aux plus grands et se succédant à intervalles réguliers dans la hiérarchie ininterrompue des naissances. Toutes ces petites têtes remuent, s'agitent, crient ou pleurent; on dirait qu'elles veulent hâter à l'envi la débâcle qui les éparpillera dans le flot houleux des masses.

Et au tableau déjà bien lugubre de cette famille prolétarienne s'ajoute le spectacle morose du logis en soupente où l'air ne pénètre que par l'entrebâillement d'une croisée aux vitres disloquées et sales, où la lumière atténuée par l'ombre silencieuse des grandes maisons n'arrive, indécise et blafarde, que timidement. Rien qui s'harmonise et qui plaise dans ce milieu, si ce n'est les nobles silhouettes de ces esclaves modernes, le père bientôt vaincu, la mère, véritable héroïne et les enfants, petites églantines aux pétales fragiles et éphémères que la brise emportera bientôt.

La misère, la souffrance, l'incertitude et la mort, voilà, au mépris de toutes les institutions, de toutes les libertés, de toutes les religions le lot des populations esclaves.

* * *

Mais qu'entendons-nous de tous côtés? Qu'est-ce donc que cette rumeur vague mais sonore qui monte du plus profond des foules et dont les échos parviennent aux oreilles des plus indifférents?

Les malheureux prendraient-ils conscience d'eux-mêmes et leur regard se porterait-il vers la cité nouvelle que nous entrevoyons dans l'aube d'un horizon encore vague mais qui s'affirmera?

Oui, il me semble distinguer bien nettement que les cerveaux s'émancipent et que les âmes se révoltent!

Vive la révolte contre tout ce qui est injuste, méchant et laid!

Vive la cité nouvelle — la république économique et internationale.

Questions administratives

Les numéros portant le **P** *rouge sont la quittance pour l'abonnement du journal payé pour toute l'année.*

Aux adresses ne portant pas le **P** *rouge, les remboursements postaux (1 fr. 15) seront envoyés ces jours-ci et nous espérons que ces abonnés voudront bien les payer. Toutefois les abonnés des villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Vevey ne recevront pas de remboursement, les encaisseurs venant prendre le franc à domicile des abonnés.*

Au cas ou des erreurs seraient arrivées, nous prions nos abonnés de réclamer tout de suite.

Le numéro 3 est épuisé. Une quantité de nouveaux abonnés désirent recevoir les numéros déjà parus. Que les camarades qui peuvent nous envoyer des exemplaires du numéro 3 le fassent. Merci d'avance.

L'Administration de l'« Exploitée ».

AU DEHORS

Le travail à domicile en Belgique. — Une enquête ouverte par la Fédération des Unions professionnelles d'Anvers au sujet des salaires des ouvrières travaillant en chambre pour les magasins de confection a révélé que ces malheureuses touchait un salaire de 10 centimes par heure en moyenne.

Voici un aperçu de quelques prix de travail :

On paie, pour des chemises et pour des cache-corsets, de 8 à 10 centimes; pour des jupons, de 9 à 10 centimes; pour des taies d'oreiller, 8 centimes; pour des blouses, 8 centimes. Et il faut que les ouvrières aient leur propre machine à coudre et fournissent le fil; De plus, elles sont toujours exposées à recommencer, pour rien, un travail refusé.

Le truck-système est pratiqué sur une grande échelle : on paie uue bonne partie du salaire en nature et on oblige les ouvrières à prendre leurs fournitures dans la maison.

DANS LES ORGANISATIONS

Ouvrières sur cadrans.

LA CHAUX-DE-FONDS :

Le comité se voit dans l'obligation de suspendre les droits de syndiquée à Mlle Jeanne Gyger, celle-ci ayant quitté la section sans se mettre en règle avec la caisse.

Une de nos camarades, syndiquée depuis la fondation de notre syndicat, est malade depuis un certain temps; elle est veuve et doit élever plusieurs jeunes enfants.

Dans sa dernière assemblée, le comité a décidé de faire passer chez les membres, par les dizenières, une liste de souscription dont le montant servira à parer aux premières dépenses pour le rétablissement de notre camarade et à élever dignement ses enfants sans passer par l'assistance.

Nous servons à enrichir nos patrons et ceux-ci n'ont pas l'habitude de donner quoi que ce soit à leurs ouvriers ou ouvrières malades. C'est donc à nous à faire notre devoir.

LE COMITÉ.

Appel à la solidarité.

Camarades,

Les cigares Vautier frères (Yverdon et Grandson) sont boycottés.

Ne les achetez nulle part!

Ne permettez pas qu'on vende ces produits dans vos magasins, les sociétés coopératives de consommation.

Demandez les cigares **Helvétia**, de la coopérative de production qui occupe les grévistes.

Camarades,

Si vous voulez débarrasser du patronat vos camarades cigarières d'Yverdon, faites votre possible pour que nous trouvions l'argent nécessaire jusqu'au 1er janvier 1908.

Proposez à vos organisations de placer leur argent dans la coopérative de production de cigares « Helvétia », Menziken-Burg, soit en prenant des parts (de 10 fr. pour les membres individuels, de 20 fr. pour les membres collectifs), soit en souscrivant des obligations de 50 ou 100 fr. portant intérêt au 4 p. 100. — La rédaction tient à disposition les formulaires de parts et d'obligations.

Lausanne (Etraz 23). — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.